

■ **CAFE BAR RITMO Sàrl**, à Genève, CH-660-0886002-8, exploitation de restaurants et cafés, etc. (FOSC du 15.08.2006, p. 6).
La procuration de Birbaum Stephan est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Martins de Sousa Alves Ricardo, du Portugal, à Genève
Journal no 10728 du 17.08.2006
(03518146 / CH-660.0.886.002-8)